



BIENENGESUNDHEITSDIENST  
SERVICE SANITAIRE APICOLE  
SERVIZIO SANITARIO APISTICO

**apiservice**

Communiqué de presse

Appenzell, le 28 juin 2023

## Le frelon asiatique se propage en Suisse

**Après la première observation en 2017, le nombre de découvertes de l'espèce exotique a nettement augmenté dans notre pays en 2022. Grâce aux bonnes conditions météorologiques de cette année, elle poursuit son expansion en Suisse romande et dans le nord-ouest de la Suisse. Pour protéger l'entomofaune indigène et les colonies d'abeilles mellifères, il est très important de détruire rapidement le plus grand nombre possible de nids de cette espèce invasive. Le Service sanitaire apicole (SSA) invite la population à signaler toute observation via [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch).**

Les plantes et les animaux introduits (néophytes et néozoaires) se répandent partout dans le monde, y compris en Suisse. Le frelon asiatique *Vespa velutina* fait partie de ces espèces invasives (néobiotes). En 2022, il a été repéré sur 24 sites dans 8 cantons (AG, BL, FR, GE, JU, NE, SO et VD), et cette année, il y a déjà eu 66 découvertes dans 7 cantons.

Pour nourrir leurs larves, les frelons asiatiques chassent les insectes, en particulier les abeilles sauvages et domestiques. Vers la fin de l'été, lorsque la nourriture disponible dans la nature diminue, ils s'attaquent de plus en plus aux colonies d'abeilles. En cas de pression extrêmement élevée des frelons, une colonie d'abeilles peut en mourir. Jusqu'à présent, cela n'est pas encore le cas en Suisse.

### Bon à savoir

« Bien que le frelon asiatique soit dangereux pour les insectes, il n'est en principe pas agressive envers les humains », explique Marianne Tschuy du Service sanitaire apicole : « *Vespa velutina* protège et défend toutefois son nid. Les destructions de nids doivent donc être exclusivement confiées à des spécialistes formés. »

« Le frelon asiatique est facilement reconnaissable grâce à différentes caractéristiques », ajoute Fabian Trüb, spécialiste de la santé des abeilles : « Il est légèrement plus petit que l'espèce indigène. Sa couleur principale est le noir avec de fines bandes jaunes sur l'abdomen et l'extrémité de ses pattes est jaune. Au printemps, il construit un petit nid primaire, souvent à 0.5 – 3 m du sol, à l'abri des intempéries, et un nid secondaire en été. Ce dernier devient beaucoup plus grand et se trouve généralement dans la couronne des grands arbres ».

### Annouer des suspicions

Pour ralentir la propagation de *Vespa velutina* et maintenir la densité des nids à un niveau aussi faible que possible, il est essentiel de recevoir des informations en temps réel de la part de la population ([www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch)). En raison des confusions fréquentes avec des espèces indigènes en partie protégées, il est peu judicieux de tuer les insectes observés. Pour une identification claire, une photo ou une vidéo suffit.

### **Nouveau système d'annonce des suspicions en provenance de Suisse et du Liechtenstein**

Dès à présent, les insectes ou les nids suspects peuvent être enregistrés et signalés sur [www.frelonasiatique.ch](http://www.frelonasiatique.ch) avec indication de leur emplacement. Des spécialistes des insectes se chargeront ensuite de l'identification. Seuls les signalements accompagnés de photos ou de vidéos seront pris en compte.

Informations complémentaires (lieux d'observation 2023 et aide-mémoire pour les apiculteurs) :

➔ <https://abeilles.ch/apiculture/sante-des-abeilles-pratique-apicole/frelon-asiatique/>

### Photos disponibles



Frelon asiatique vu d'en haut

© Q. Rome / MNHN



Vue de profil du frelon asiatique

© Dietemann Agroscope CRA

### Personne de contact

Pour de plus amples informations, vous pouvez vous adresser à :

Marianne Tschuy, spécialiste de la santé des abeilles, Service sanitaire apicole  
(joignable du mardi après-midi au jeudi)

Téléphone 058 461 40 23 ou 079 199 82 14, [marianne.tschuy@apiservice.ch](mailto:marianne.tschuy@apiservice.ch)

La Hotline du Service sanitaire apicole, 0800 274 274, [info@apiservice.ch](mailto:info@apiservice.ch)  
(lundi, mardi matin et vendredi)

Les photos en haute résolution peuvent être téléchargées dans l'espace média de abeilles.ch :  
[abeilles.ch/communiques-de-presse/](https://abeilles.ch/communiques-de-presse/)